

# QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

## L'engagement qualité et la sécurité des soins

NATECIA s'engage, au travers de sa politique continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, à garantir une prise en charge optimale de ses patients et de leur entourage, tout au long de leur parcours au sein de l'établissement.

Impulsée par la Direction et le Président de la Commission Médicale de l'établissement, l'établissement met en oeuvre une politique de gestion du risque et de la prise en charge médicamenteuse.

Cette dynamique s'inscrit dans une démarche d'évaluation et de certification par la Haute Autorité de Santé (HAS) et demande l'investissement de tous et de toutes les instances de l'établissement.

Des indicateurs nationaux permettent de mesurer la qualité et la sécurité des soins. La liste complète de nos résultats est consultable sur notre site Internet : [www.natecia.fr](http://www.natecia.fr)

## Les Principales instances de l'établissement

### La Commission Médicale d'Établissement

Elle joue un rôle moteur dans la gouvernance de la qualité et de la sécurité des soins de l'établissement. Elle définit, conjointement avec la Direction, le programme d'actions pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins qui sera appliqué par l'ensemble des acteurs.

### Le Comité de gestion des risques

Il a pour objectif principal de veiller à la mise en oeuvre du programme d'actions défini par l'établissement, et de contribuer au déploiement et au renforcement d'une culture de sécurité.

Il est présidé par le Coordinateur médical de la Gestion des Risques associés aux soins qui s'appuie sur l'expertise interne des professionnels de l'établissement et notamment sur celle du Responsable du Management de la Qualité de la Prise en Charge Médicamenteuse du Patient.

### Le Comité de Lutte contre la Douleur

La douleur n'est pas une fatalité, elle se prévient, elle se traite. Les équipes soignantes de Natecia s'engagent à évaluer votre douleur, à la prendre en charge et à vous donner toutes les informations utiles.

Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) définit une politique de soins cohérente en matière de prise en charge de la douleur et participe à la promotion et à la mise en oeuvre des actions dans ce domaine.

### L'Hygiène et la Lutte contre les Infections Nosocomiales

Un Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) est en place dans notre établissement. Il est composé de Médecins, Pharmaciens, Cadres de Santé, Membres de l'équipe opérationnelle d'hygiène, Membres de la Direction. Il assure la mise en oeuvre d'une politique de lutte et de prévention contre d'éventuelles infections que vous (ou votre nouveau-né) pourriez contacter au cours de votre séjour. Malgré toutes les précautions prises, ces infections font parties des risques liés aux soins.

Le Comité a pour mission d'élaborer un programme annuel d'actions :

- de prévention et de surveillance des infections nosocomiales, ainsi que la surveillance de l'environnement.
- de formation et d'information des professionnels et des patients.
- d'évaluation des actions de lutte contre les infections nosocomiales.

L'hygiène des MAINS est le geste le plus important pour éviter la transmission des germes responsables des infections.

L'hygiène personnelle est la première des préventions contre le risque infectieux. Si vous vous savez porteur d'une maladie contagieuse ou d'une infection, signalez le à votre Médecin.

Si des consignes vous sont données, respectez-les scrupuleusement pour votre sécurité et celle des autres patients.

### **Le COMEDIMS (Comité du Médicament et des dispositifs médicaux Stériles)**

Conformément à la réglementation, le COMEDIMS participe à la définition de la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles à l'intérieur de l'établissement et est partie prenante dans la mise en place du CONTRAT DU BON USAGE (décret du 24/08/2005 et circulaire d'application 19/01/2006). Dans le cadre de l'antibiothérapie, un référent a pour mission principale d'aider les prescripteurs dans le choix et la conduite de la meilleure antibiothérapie.

### **CRUQPC (Commission des relations avec les Usagers de la qualité de la prise en charge)**

Elle reçoit et prend en compte les doléances des patients qui s'estiment victime d'un préjudice du fait de l'activité de l'établissement. Vous trouverez des informations complémentaires sur cette commission dans la Fiche « Droits et accueil des usagers » et sur le site Internet de Natecia.

### **Les Vigilances et la gestion globalisée des risques**

Dans le cadre des vigilances, des cellules de surveillance et de prévention, placées sous la responsabilité et la coordination de correspondants ont été mises en place. Elles concernent l'hémovigilance, la pharmacovigilance, la matériovigilance, la réactovigilance, l'infectiovigilance ainsi que l'identitovigilance.

### **Le Comité de sécurité Transfusionnelle et d'Hémovigilance (CSTH)**

Ce Comité a pour mission de contribuer, par ses études et propositions, à l'amélioration de la sécurité transfusionnelle des patients au sein de l'établissement. Il veille au bon fonctionnement des dispositifs qui assurent cette sécurité et à l'application des bonnes pratiques

## **Bientraitance**

**NATECIA a à coeur de promouvoir la Bientraitance dans tous les services de l'hôpital, pour offrir à ses patients et à leurs proches, des pratiques professionnelles de qualité, une prise en charge respectueuse de leurs besoins, de leur singularité, de la prise en compte de ce qui est important pour eux dans leur situation particulière.**

**L'accueil et l'accompagnement, l'assistance dans les besoins fondamentaux, comme la toilette, les soins d'hygiène, l'aide à la mobilité ou le repas, la prévention et le traitement de la douleur, les traitements et soins invasifs,...sont des moments particulièrement sensibles en matière de bientraitance. Nos professionnels de santé ont la culture du respect de la personne et mettent tout en oeuvre pour améliorer le respect des droits du patient dans ce domaine.**

**Le Service Qualité est à votre disposition pour toute information complémentaire :**

**Du lundi au vendredi de 9h à 16h30**

**Tél. : 04 37 90 34 23**